



Fiches



Population



Avertissement

Les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales mettent régulièrement en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2016, la France compte 66,6 millions d'habitants, dont 51,5 % de femmes. Cette part a légèrement progressé depuis 1991 (51,3 %) en raison du vieillissement de la population ; la hausse a néanmoins été freinée par le rapprochement entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes amorcé depuis le milieu des années 1990. Si les tendances démographiques se prolongeaient (scénario central des **projections démographiques**), les femmes représenteraient 50,7 % de la population en 2070 ; elles seraient alors environ 1 million de plus que les hommes (contre 2 millions au 1^{er} janvier 2016).

La répartition femmes / hommes varie au cours des âges de la vie. Il naît un peu moins de filles que de garçons en France, comme dans la plupart des pays : début 2016, 49 % des nouveau-nés sont des filles. À tout âge, la mortalité des femmes est moins forte que celle des hommes et les femmes deviennent majoritaires à partir de 24 ans. Leur part augmente avec l'âge, surtout aux âges élevés. Alors que 52 % des sexagénaires sont des femmes, elles représentent 63 % des octogénaires, 73 % des nonagénaires et 84 % des centenaires. Après 110 ans, les « supercentenaires » sont quasiment tous des femmes.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF), qui résume les taux de fécondité du moment, fluctue autour de 2 enfants par femme depuis 2006. En 2015, il s'établit à 1,96 enfant par femme contre 2,0 en 2014. Cette légère et récente baisse de la fécondité concerne les femmes de moins de 35 ans. D'une part, le taux de fécondité des moins de 30 ans continue sa baisse amorcée depuis la fin des années 1970 et diminue même plus fortement en 2015. D'autre part, la fécondité des 30-34 ans, qui était stable

entre 2009 et 2014, diminue également en 2015. Par ailleurs, l'âge moyen des femmes à l'accouchement continue sa progression : il est de 30,4 ans en 2015, soit un an et demi de plus qu'il y a vingt ans.

L'ICF des hommes et l'âge moyen des pères à la naissance de leur enfant ont suivi à peu près les mêmes évolutions. En 2015, l'ICF des hommes atteint 1,97 enfant par homme et l'âge moyen des pères à la naissance est de 33,4 ans, soit trois ans de plus que pour les mères. Entre 1946 et 1959, l'écart d'âge moyen entre les pères et les mères a augmenté, passant de 3,2 à 3,8 années. Il a ensuite diminué jusqu'à 2,8 années en 1969. Depuis cette date, il oscille autour de 3 années.

Au cours de leur vie féconde, les femmes nées en 1955 ont mis au monde en moyenne 2,13 enfants. La **descendance finale** des hommes de la même génération est légèrement plus faible (2,09 enfants). Les femmes les plus fécondes sont celles nées en 1928 (2,65 enfants en moyenne) et les hommes les plus féconds ceux nés en 1922 (2,58 enfants en moyenne).

Dans les conditions de mortalité de 2015, une fille peut espérer vivre 85,0 ans et un garçon 78,9 ans. En vingt ans, l'**espérance de vie à la naissance** des femmes a progressé de 3,1 ans, celle des hommes de 5,1 ans. L'écart entre les deux sexes s'est ainsi réduit de 2 ans, passant de 8,1 ans en 1995 à 6,1 ans en 2015. D'après les projections démographiques, cet écart serait de 3 ans en 2070. L'espérance de vie à 60 ans a aussi progressé mais moins rapidement. À cet âge, une femme peut espérer vivre encore 27,3 ans et un homme 22,9 ans, soit respectivement 2,4 ans et 3,2 ans de plus qu'il y a vingt ans ; l'écart entre les deux sexes est moins important que pour l'espérance de vie à la naissance (4,4 ans contre 6,1 ans). ■

Définitions

Projections démographiques 2013-2070 : établies par l'Insee, elles estiment chaque année jusqu'en 2070 le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge vivant en France à partir d'hypothèses sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité et du solde migratoire.

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) : nombre d'enfants qu'aurait une femme ou un homme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Descendance finale : nombre moyen d'enfants des femmes (hommes) appartenant à une même génération lorsqu'elles (ils) parviennent en fin de vie féconde (de 15 à 50 ans pour les femmes et de 18 à 60 ans pour les hommes).

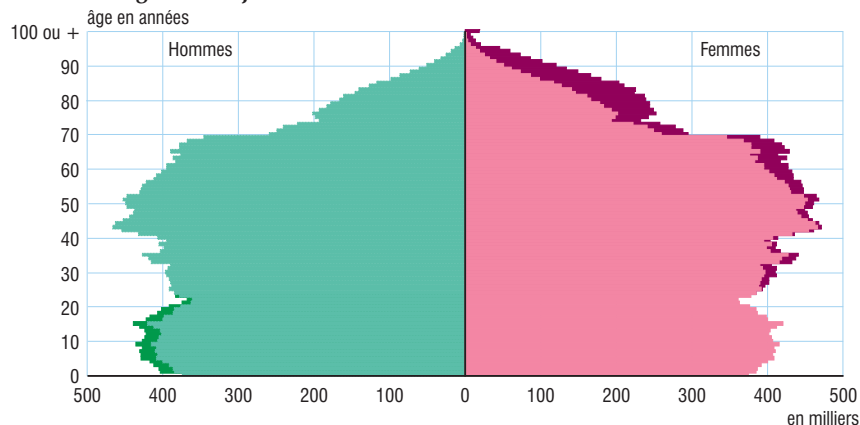
Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2015 : le nombre de décès au plus haut depuis l'après-guerre », *Insee Première* n° 1581, janvier 2016.

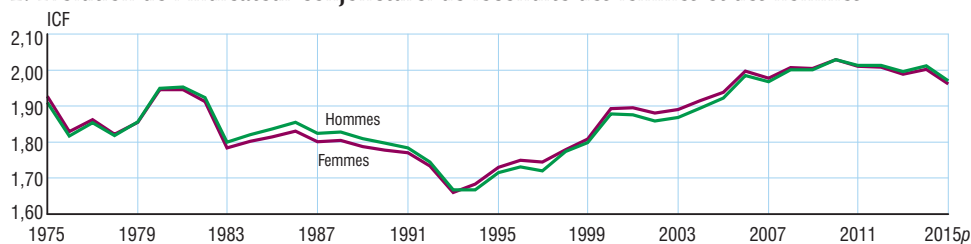
Démographie 1.1

1. Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2016



Champ : France. Note : les parties plus foncées correspondent aux excédents femmes-hommes.
Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin décembre 2015).

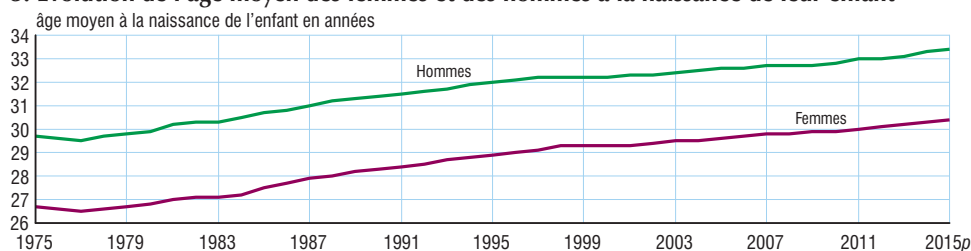
2. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité des femmes et des hommes



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993 pour les femmes et jusqu'en 1997 pour les hommes, France hors Mayotte de 1994 à 2013 pour les femmes et de 1998 à 2013 pour les hommes, France à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population de 1975 à 2015.

3. Évolution de l'âge moyen des femmes et des hommes à la naissance de leur enfant



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993 pour les femmes et jusqu'en 1997 pour les hommes, France hors Mayotte de 1994 à 2013 pour les femmes et de 1998 à 2013 pour les hommes, France à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population de 1975 à 2015.

4. Évolution de l'espérance de vie à la naissance et à 60 ans

	À la naissance			À 60 ans		
	Femmes	Hommes	Écart	Femmes	Hommes	Écart
1995	81,9	73,8	8,1	24,9	19,7	5,2
2000	82,8	75,2	7,6	25,6	20,4	5,2
2005	83,8	76,7	7,1	26,4	21,4	5,0
2010	84,6	78,0	6,6	27,1	22,4	4,7
2015 _p	85,0	78,9	6,1	27,3	22,9	4,4

Champ : France hors Mayotte de 1995 à 2010, France en 2015.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population de 1995 à 2015.

1.2 Couples et familles

De manière générale, les femmes franchissent plus tôt les étapes de la vie familiale que les hommes. Elles se mettent plus rapidement en **couple** : en 2013, à 20 ans, 13 % d'entre elles sont dans ce cas contre 5 % des hommes. La vie en couple reste plus fréquente pour les femmes jusqu'à 40 ans, âge où elle atteint 72 % pour les deux sexes. Le rapport s'inverse ensuite et les écarts se creusent fortement à partir de 60 ans. Souvent plus jeunes que leurs conjoints et vivant en moyenne plus longtemps, les femmes sont davantage confrontées au veuvage. À 75 ans, la moitié des femmes vivent en couple contre les trois quarts des hommes ; à 90 ans, c'est le cas d'une femme sur dix contre près d'un homme sur deux.

En 2013, les femmes trentenaires sont celles qui vivent le plus en couple (72 %). C'était déjà le cas en 1990, mais ce constat s'étendait également aux quadragénaires (80 % des femmes de 30 à 49 ans vivaient alors en couple). Pour les hommes, en 2013, la vie en couple est la plus répandue entre 65 et 74 ans (78 %) ; en 1990, elle concernait plus de 80 % de ceux âgés de 35 à 70 ans. La hausse des séparations explique en partie ces évolutions. Depuis les années 1980, les personnes de 25 à 65 ans vivent, en effet, de moins en moins souvent en couple. Au contraire, les seniors, surtout les femmes, vivent plus longtemps avec leurs conjoints qu'auparavant, la baisse de la mortalité entraînant moins de veuvages. Enfin, après une nette diminution entre 1982 et 1999, la proportion d'hommes vivant en couple avant 25 ans a de nouveau augmenté dans les années 2000, alors qu'elle continuait à légèrement baisser pour les jeunes femmes. Entre 1990 et 2013, les parts des femmes et des hommes en couple se sont donc rapprochées avant 25 ans et entre 60 et 85 ans.

En 2013, parmi les personnes âgées de 26 à 65 ans résidant en couple, 74 % vivent leur

première union, 20 % en sont à leur deuxième et 6 % à leur troisième ou plus. Femmes et hommes se remettent en couple d'autant plus rapidement qu'ils étaient jeunes au moment de la séparation. Qu'ils aient ou non eu un enfant de leur précédente union, plus de la moitié des femmes et des hommes séparés avant l'âge de 25 ans se sont remis en couple au bout de trois ans, et autour de 80 % au bout de six ans. Lorsque la séparation intervient entre 25 et 34 ans, les comportements des femmes et des hommes sans enfant sont très similaires, mais reformer un couple prend plus de temps pour les parents, en particulier pour les mères : trois ans après, 29 % d'entre elles ont reformé un couple contre 43 % des pères. En cas de séparation entre 35 et 49 ans, ces écarts selon le sexe s'observent indépendamment du fait d'avoir eu un enfant d'une union précédente : 52 % des hommes sans enfant sont à nouveau en couple au bout de six ans (50 % pour les pères), contre 36 % des femmes (30 % pour les mères).

Avec la hausse des séparations, femmes et hommes résident de plus en plus souvent sans conjoint avec leurs enfants. En 2013, 22 % des familles avec au moins un enfant mineur sont des **familles monoparentales** (soit 1,8 million de familles) ; cette part était de 12 % en 1990. Parmi elles, seules 16 % ont un homme à leur tête (12 % en 1990). Moins souvent parents d'une famille monoparentale, les hommes le sont aussi depuis moins longtemps : 4,2 ans en moyenne en 2011, contre 5,6 ans pour les femmes. Cette ancienneté varie aussi selon les situations : en moyenne, de 3,9 ans pour les pères séparés (86 % des pères de famille monoparentale) – soit presque un an de moins que les mères séparées –, à 9,9 ans pour les mères n'ayant jamais été en couple (16 % des mères de famille monoparentale).

Enfin, alors que les pères de famille monoparentale sont aussi diplômés que les pères en couple, les mères sont moins souvent diplômées quand elles vivent sans conjoint. ■

Définitions

Couple : il est formé de deux personnes qui cohabitent dans la même résidence principale, mariées ou non.

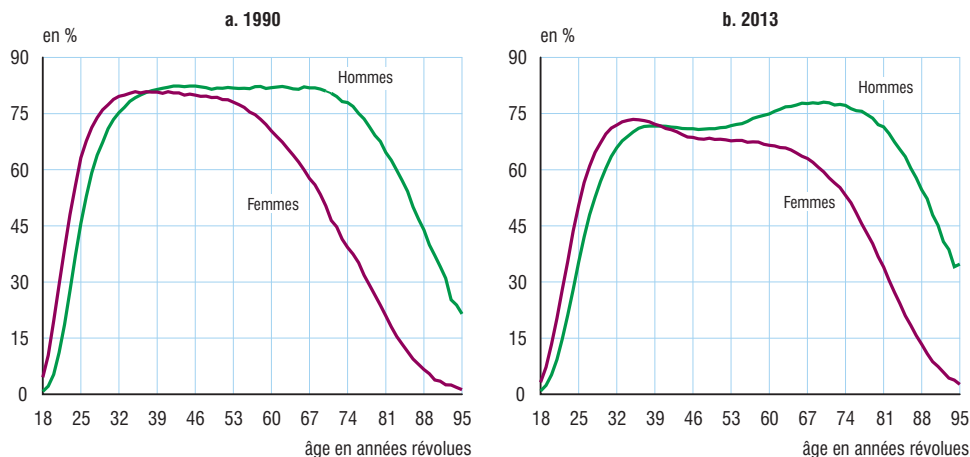
Famille monoparentale : elle est composée d'un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants célibataires, n'ayant eux-mêmes ni conjoint ni enfant au domicile. En cas de résidence alternée, l'enfant est recensé dans le logement où il est présent le premier jour de la collecte.

Pour en savoir plus

- *Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première* n° 1539, mars 2015.
- « Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents », *Document de travail* n° F1405, Insee, 2014.
- « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.

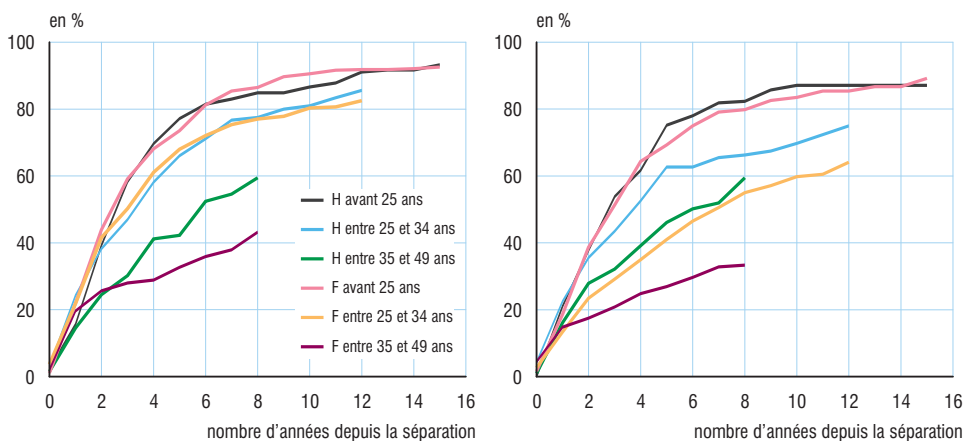
Couples et familles 1.2

1. Femmes et hommes vivant en couple en 1990 et 2013



2. Personnes ayant reformé une union en 2013 après s'être séparées

a. Personnes n'ayant pas eu d'enfant dans l'union précédente b. Personnes ayant eu au moins un enfant dans l'union précédente



3. Femmes et hommes vivant en famille monoparentale en 1990 et 2013

	Nombre de familles		Nombre d'enfants mineurs					
	1990	2013	1990	2013	1990	2013		
	(en milliers)		(en %)		(en milliers)		(en %)	
Ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 18 ans	7 652	8 026	100,0	100,0	14 092	14 167	100,0	100,0
Familles monoparentales	953	1 784	12,4	22,2	1 496	2 818	10,6	19,9
Femmes avec enfant(s)	843	1 504	88,5	84,3	1 332	2 403	89,0	85,3
Hommes avec enfant(s)	110	280	11,5	15,7	164	415	11,0	14,7

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).
Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2013 (exploitation complémentaire).

1.3 Immigrés et descendants d'immigrés

En 2013, 5,8 millions d'**immigrés** vivent en France, soit 8,9 % de la population totale. La population immigrée est longtemps restée majoritairement masculine avant de se féminiser à partir du milieu des années 1970. Jusqu'à cette date, les flux d'immigration, destinés à combler les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre puis de la période des Trente Glorieuses, sont essentiellement masculins. En 1974, un frein est mis à l'immigration non qualifiée et le regroupement familial prend alors une part croissante dans les flux d'immigration. Plus récemment, les femmes migrent également pour d'autres raisons que familiales (poursuite d'études, recherche d'un emploi, etc.). Ainsi, la part des femmes dans la population immigrée est passée de 44 % au milieu des années 1970 à 50 % en 1999 pour atteindre 51 % en 2013 (soit 150 000 femmes de plus que d'hommes).

Depuis quarante ans, les origines géographiques des immigrés présents en France se diversifient, et parallèlement la part des femmes varie selon le continent de naissance. Ainsi, en 2013, 53 % des immigrés nés en Europe sont des femmes. Elles sont également majoritaires parmi la population immigrée originaire d'Amérique-Océanie ou d'Asie (hors Turquie), et en particulier de Chine (59 %). En revanche, la population immigrée maghrébine et turque reste majoritairement masculine (51 % à 59 % selon les pays), malgré une part croissante de femmes qui en sont originaires depuis 2010.

En 2013, le nombre de femmes immigrées dépasse celui des hommes pour tous les âges de 19 à 59 ans et au-delà de 78 ans. Entre 60 et 78 ans en revanche, les hommes immigrés sont plus nombreux que les femmes ; ils sont

plus souvent venus seuls dans le cadre d'une immigration de main-d'œuvre. Ce constat est particulièrement vrai pour les immigrés originaires d'Algérie ou du Maroc.

Un immigré sur cinq a moins de 30 ans (21 % des femmes, 20 % des hommes). 26 % des hommes immigrés ont plus de 60 ans contre 23 % des femmes.

Nés en France, les **descendants d'immigrés** n'ont pas connu eux-mêmes la migration. En 2014, 6,9 millions de descendants d'immigrés vivent en France, soit 10 % de la population totale, et 4,9 millions ont plus de 18 ans. À l'image de l'ensemble de la population, 51 % des descendants d'immigrés sont des femmes. La population des descendants d'immigrés est toutefois un peu plus féminisée parmi les origines d'immigration ancienne (Espagne, Italie), compte tenu des différentiels de mortalité entre hommes et femmes.

Les femmes immigrées sont plus souvent en couple que les autres femmes (64 % contre 59 % pour les femmes sans lien avec l'immigration et 52 % pour les descendantes d'immigrés) et nettement plus souvent en couple avec enfant(s) (41 % contre 29 % pour les autres femmes). Les hommes immigrés vivent encore plus souvent en couple que les femmes immigrées. La monoparentalité est en revanche plus fréquente pour les femmes immigrées. Enfin, les descendants d'immigrés âgés de 18 à 25 ans vivent deux fois plus souvent avec leurs parents que les jeunes ni immigrés ni descendants d'immigrés. C'est au contraire deux fois moins souvent le cas pour les immigrés du même âge, dont une part importante arrive en France sans leurs parents. Ce constat s'observe pour les garçons comme pour les filles. ■

Définitions

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

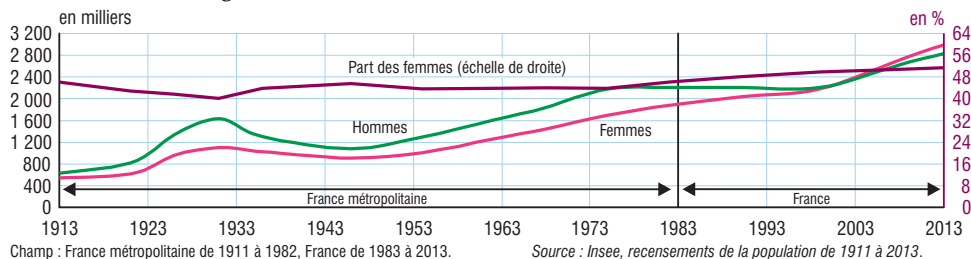
Descendant d'immigrés : un descendant d'immigrés est une personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées (notamment celles qui ont migré avec leurs parents).

Pour en savoir plus

- « Les femmes immigrées installées en France depuis moins de dix ans », *Infos migrations* n° 77, DSED, juin 2015.
- « Les immigrés récemment arrivés en France », *Insee première* n° 1524, novembre 2014.
- « Démographie des descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 66, DSED, avril 2014.
- Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Immigrés et descendants d'immigrés 1.3

1. Effectifs des immigrés selon le sexe



2. Origine géographique des immigrés en 2013 et des descendants d'immigrés en 2014

	Immigrés			Descendants d'immigrés		
	Effectifs (en milliers)	Répartition	Part des femmes	Effectifs (en milliers)	Répartition	Part des femmes
Europe	2 124	36,5	53,1	3 219	46,4	51,5
Espagne	245	4,2	55,6	568	8,2	52,7
Italie	289	5,0	50,8	866	12,5	51,0
Portugal	608	10,4	48,6	695	10,0	51,4
Autres pays de l'UE	709	12,2	55,8	838	12,1	52,1
Autres pays d'Europe	273	4,7	56,3	252	3,6	49,5
Afrique	2 541	43,5	48,9	2 830	40,9	51,7
Algérie	760	13,0	48,6	1 013	14,6	52,2
Maroc	709	12,2	48,8	710	10,3	49,6
Tunisie	259	4,4	41,3	334	4,8	51,9
Autres pays d'Afrique	813	13,9	51,7	773	11,2	52,9
Asie	841	14,4	51,5	632	9,2	50,1
Turquie	249	4,3	46,8	247	3,6	48,6
Cambodge, Laos, Vietnam	161	2,8	54,5	177	2,6	47,8
Chine	100	1,7	58,9	n.s.	n.s.	n.s.
Autres pays d'Asie	331	5,6	51,4	208 ¹	3,0 ¹	53,8 ¹
Amérique, Océanie	329	5,6	57,3	245	3,5	48,4
Ensemble	5 835	100,0	51,3	6 926	100,0	51,4

1. Les descendants d'immigrés d'origine chinoise sont peu nombreux et ont été regroupés avec les autres pays d'Asie. Champ : France. Note : le pays d'origine des descendants d'immigrés est celui du père lorsque l'origine des deux parents est connue et celui du parent pour lequel on dispose de l'origine sinon.

Source : Insee, recensements de la population de 2013 pour les immigrés et enquête Emploi de 2014 pour les descendants d'immigrés.

3. Mode de cohabitation des immigrés et des descendants d'immigrés de 18 ans ou plus en 2014

	18 à 25 ans vivant avec leurs parents	Plus de 25 ans vivant avec leurs parents	En couple sans enfant	En couple avec enfant(s)	Famille mono-parentale	Personne vivant seule	Autres ¹	Ensemble
Immigrés	3	2	24	44	7	15	6	100
Femmes	3	2	23	41	11	13	7	100
Hommes	3	3	25	47	1	16	6	100
Descendants d'immigrés	13	6	25	29	6	18	3	100
Femmes	12	4	24	28	9	20	3	100
Hommes	14	8	26	31	2	16	3	100
Population ni immigrée, ni descendante d'immigrés	6	3	32	31	5	21	3	100
Femmes	5	2	30	29	8	23	3	100
Hommes	7	4	34	32	2	19	3	100
Ensemble	7	3	30	32	5	20	3	100
Femmes	6	2	29	30	8	22	3	100
Hommes	7	4	32	33	2	18	3	100

1. Ménages complexes : ménages qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Champ : France. Lecture : 44 % des immigrés vivent en couple avec enfant(s).

Source : Insee, enquête Emploi 2014.

1.4 Jeunes adultes de 18 à 29 ans

Au 1^{er} janvier 2016, 9,3 millions de personnes résidant en France ont entre 18 et 29 ans, soit 14 % de la population. 49,9 % de ces jeunes adultes sont des femmes. Jeunes femmes et jeunes hommes franchissent à des âges différents les grandes étapes du processus d'autonomisation qui caractérise cet âge de la vie : professionnelle, avec la fin des études et l'entrée sur le marché du travail ; résidentielle, avec le départ du domicile parental ; familiale, avec la mise en couple voire la constitution d'une famille.

Les femmes et les hommes de 18 à 29 ans se distinguent d'abord par leur situation vis-à-vis des études et de l'emploi. En 2015, 72 % des jeunes femmes et 66 % des jeunes hommes âgés de 18 à 20 ans sont en études initiales (cumulées ou non avec un emploi). Ils sont respectivement 36 % et 31 % à être étudiants entre 21 et 24 ans, et encore plus de 6 % chacun entre 25 et 29 ans. Environ 10 % des 18 à 24 ans et 3 % des 25 à 29 ans, femmes comme hommes, cumulent leurs études avec un emploi. La part des jeunes occupant un emploi (hors cumul avec les études) augmente pour tous avec l'âge, mais est supérieure pour les hommes dans toutes les classes d'âge. Pour les 18-24 ans, cela provient de la plus forte proportion de femmes en études. Pour les 25-29 ans, la part d'hommes en emploi est de 10 points supérieure à celle des femmes, en raison de l'inactivité plus fréquente de ces dernières (18 % contre 6 %).

En termes de situation résidentielle, entre 18 et 29 ans, **être hébergé par ses parents** concerne davantage les jeunes hommes. Ainsi, en 2013, 71 % des hommes de 18 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 58 % de leurs homologues féminines. Entre 25 et 29 ans, c'est encore le cas de 26 % des hommes, soit près de deux fois plus que les femmes (15 %) ; 31 % d'entre eux et 40 % d'entre elles étant de retour au domicile parental après l'avoir quitté. Bien que les conditions de

logement des jeunes dépendent de leur situation vis-à-vis du marché du travail, les hommes ont dans tous les cas de figure une plus forte propension à résider chez leurs parents. Les écarts sont particulièrement marqués parmi les 18-24 ans en emploi (63 % des femmes disposent alors d'un logement en propre, contre 43 % des hommes) et parmi les chômeurs quel que soit leur âge (83 % des hommes de 18-24 ans et 46 % des 25-29 ans sont alors hébergés par leurs parents, contre respectivement 62 % et 21 % des femmes de ces âges). L'**âge médian** au premier départ du foyer parental a par ailleurs peu évolué au cours du temps : 19 ans et demi pour les femmes et 21 ans pour les hommes de la génération 1978-1988, comme pour les précédentes.

Enfin, les grandes étapes qui jalonnent la constitution de sa propre famille arrivent en général plus tôt pour les femmes. La moitié des femmes nées entre 1978 et 1988 déclarent ainsi avoir connu une première relation amoureuse importante avant 18 ans et demi, contre 20 ans pour les hommes. Pour cette génération, l'âge médian à la première cohabitation en couple est de 22 ans et demi pour les femmes, contre 25 ans pour les hommes. La naissance du premier enfant constitue presque toujours la dernière des étapes marquant le passage à la vie adulte, et c'est aussi celle où les écarts selon le sexe sont les plus marqués : la moitié des femmes de la génération 1968-1977 ont eu un premier enfant avant 28 ans, contre 31 ans et demi pour les hommes. Par rapport à la génération 1948-1957, la tendance est au report des grandes étapes de la constitution d'une famille, avec une hausse de plus d'une année de l'âge médian à la première cohabitation en couple et de quatre ans et demi à la naissance du premier enfant pour la génération 1968-1977. Ces évolutions s'étant opérées pour les femmes et les hommes, les écarts d'âge médian se sont maintenus. ■

Définitions

Être hébergé par ses parents qualifie la situation de personnes majeures qui, ne disposant pas d'un logement en propre, se trouvent hébergées au domicile de leur(s) parent(s). Ces hébergés ne sont pas occupants en titre du logement mais le logement est leur résidence habituelle.

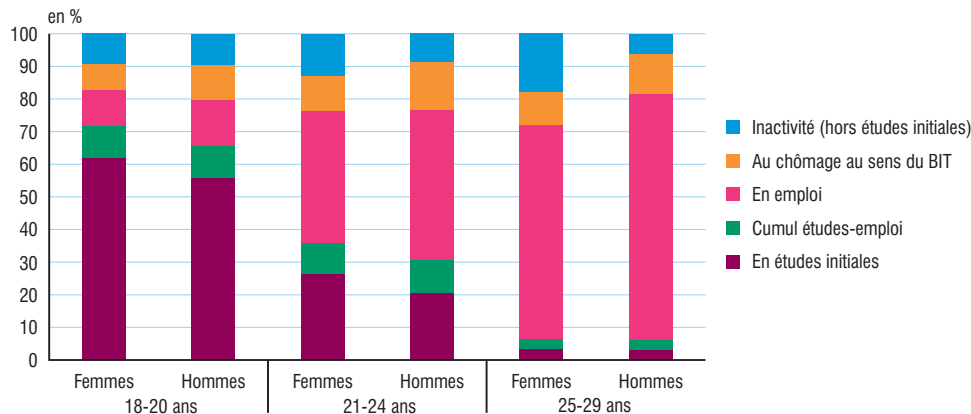
Âge médian : âge auquel 50 % de la population considérée a déjà vécu une étape, l'autre moitié la vivant ultérieurement ou jamais.

Pour en savoir plus

- « Les principales ressources des 18-24 ans », *Études et Résultats* n° 965, *Insee Première* n° 1603, Drees et Insee, juin 2016.
- « Quitter le foyer familial : les jeunes adultes confrontés à la crise économique », *Études et Résultats* n° 887, juillet 2014.

Jeunes adultes de 18 à 29 ans 1.4

1. Situation vis-à-vis de l'activité au sens du BIT des 18-29 ans par âge et sexe en 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 18 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2. Proportion de personnes de 18-29 ans hébergées par leurs parents par âge, sexe et situation vis-à-vis de l'activité en 2013

	en %					
	18-24 ans			25-29 ans		
	Est hébergé par ses parents		N'est pas hébergé par ses parents	Est hébergé par ses parents		N'est pas hébergé par ses parents
N'a jamais quitté le domicile	A quitté le domicile et est revenu	N'a jamais quitté le domicile		A quitté le domicile et est revenu		
Femmes	48	10	42	9	6	85
Étudiantes ou en formation (hors cumul emploi)	55	11	34	21	19	60
En emploi	30	7	63	7	4	89
Au chômage	53	9	38	12	9	79
Inactives (hors en études)	32	6	62	5	2	93
Hommes	61	10	29	18	8	74
Étudiants ou en formation (hors cumul emploi)	63	10	27	36	13	51
En emploi	47	10	43	13	6	81
Au chômage	74	9	17	30	16	54
Inactifs (hors en études)	74	11	15	37	9	54
Ensemble	54	10	36	13	7	80

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 29 ans.

Lecture : 61 % des hommes âgés de 18 à 24 ans n'ont jamais quitté le domicile parental et 10 % l'ont quitté puis y sont revenus : 71 % sont donc hébergés par au moins un de leurs parents.

Source : Insee, enquête nationale Logement 2013.

3. Âge médian aux différentes étapes du début de la vie adulte

	âge en années							
	Génération 1948-1957		Génération 1958-1967		Génération 1968-1977		Génération 1978-1988	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fin des études	16,5	16,8	17,8	17,5	19,3	19,2	19,8	19,7
Premier travail	17,3	16,8	18,6	17,7	20,0	19,3	19,9	19,6
Première relation amoureuse importante	19,0	21,0	18,9	21,2	18,8	20,8	18,4	20,2
Premier départ du foyer parental	19,5	21,0	19,5	20,8	20,1	21,5	19,6	20,9
Première cohabitation en couple	21,4	23,5	21,9	24,5	22,7	25,4	22,5	24,9
Premier enfant ¹	23,8	27,0	26,6	29,8	28,2	31,5	///	///

1. L'âge médian n'est pas renseigné pour la génération 1978-1988 car plus de la moitié des personnes n'ont pas encore d'enfant au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 65 ans en 2013.

Lecture : 50 % des hommes nés entre 1968 et 1977 ont eu leur premier enfant avant 31,5 ans.

Source : Ined-Insee, enquête Epic 2013-2014.

1.5 Seniors

Au 1^{er} janvier 2016, 12,5 millions de personnes résidant en France ont 65 ans ou plus, soit 18,8 % de la population totale. 57 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent la moitié des personnes de 65 ans, mais les deux tiers à 85 ans et les trois quarts à 95 ans.

La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (96 % des hommes et 93 % des femmes en 2013), y compris aux âges les plus avancés. Toutefois, des changements en matière de cohabitation accompagnent l'avancée en âge, avec des différences importantes entre femmes et hommes. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, sont de plus en plus nombreuses à vivre seules à leur domicile : une sur quatre à 65 ans, 38 % à 75 ans et plus d'une sur deux à 85 ans. Aux mêmes âges, cette part ne varie que de 16 % à 25 % pour les hommes, leur mode de cohabitation majoritaire restant la vie en couple (trois sur quatre à 65 ans et 75 ans, et deux sur trois à 85 ans). Les hommes sont deux fois moins souvent que les femmes amenés à vivre en ménage avec d'autres personnes que leur conjoint(e). L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf au-delà de 97 ans pour les femmes). Il progresse avec l'âge à partir de 80 ans : à 95 ans, 26 % des hommes et 42 % des femmes vivent en institution contre respectivement 4 % et 5 % à 80 ans.

L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie des personnes. Elle découle naturellement d'une dégradation de leur état de santé, mais dépend également de leur environnement – aménagement du logement par exemple – pour faire face aux limitations fonctionnelles et aux restrictions

d'activité qu'elles subissent. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide de différents indicateurs, dont le **groupe iso-ressources** (GIR), qui détermine le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA), et permet de définir les **personnes âgées dépendantes**.

Les seniors sont dans l'ensemble autonomes jusqu'à un âge avancé. La part des bénéficiaires de l'APA commence à augmenter plus nettement à partir de 75 ans, en particulier pour les femmes : de 2 % pour les hommes et 4 % pour les femmes entre 70 et 74 ans en 2014, elle double entre 75 et 79 ans pour atteindre respectivement 5 % et 8 % de bénéficiaires. Aux âges avancés, les femmes sont beaucoup plus fréquemment dans des situations reconnues de dépendance, puisque 16 % d'entre elles, en 2014, perçoivent l'APA entre 80 et 84 ans et 40 % après 85 ans, contre respectivement 10 % et 26 % de leurs homologues masculins.

Lorsque l'autonomie du senior devient insuffisante pour lui permettre un maintien à domicile, au regard de l'aide médico-sociale et de celle de ses proches, l'hébergement en institution peut prendre le relais. L'âge à l'entrée en institution était en moyenne de 84 ans et 5 mois en 2011 : 82 ans et 5 mois pour les hommes et 85 ans et 4 mois pour les femmes. Du fait de leur plus grande longévité, les résidentes sont plus âgées que leurs homologues masculins : 64 % d'entre elles ont 85 ans ou plus et seulement 8 % moins de 75 ans, contre respectivement 44 % et 23 % des hommes. Les résidents des établissements sont pour près d'un sur deux fortement dépendants (GIR 1 et 2). Les femmes sont un peu plus souvent dans ce cas (50 % contre 43 % des hommes) et cet écart se retrouve pour chacune des classes d'âge. À l'opposé, un résident sur cinq est autonome (21 % des hommes et 19 % des femmes en GIR 5 et 6). ■

Définitions

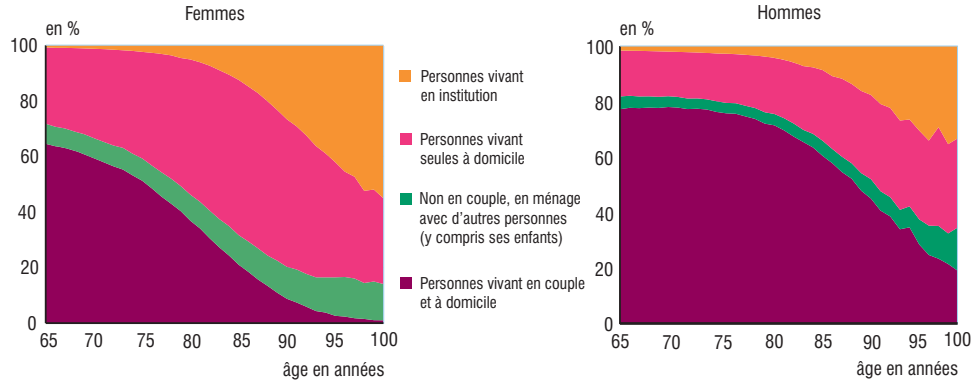
Groupe iso-ressources (GIR) : indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel (médecin, infirmier ou travailleur social). Est considérée comme **personne âgée dépendante** toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie). À ce titre, elle se voit accorder le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA) qui couvre une partie du coût d'une aide humaine pour les activités de la vie courante.

Pour en savoir plus

- « 4,2 millions de prestations d'aide sociale attribuées par les départements en 2014 », *Études et Résultats* n° 942, Drees, novembre 2015.
- « 693 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats* n° 899, Drees, décembre 2014.
- « Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et leurs ressources en 2011 », *Études et Résultats* n° 876, Drees, février 2014.

Seniors 1.5

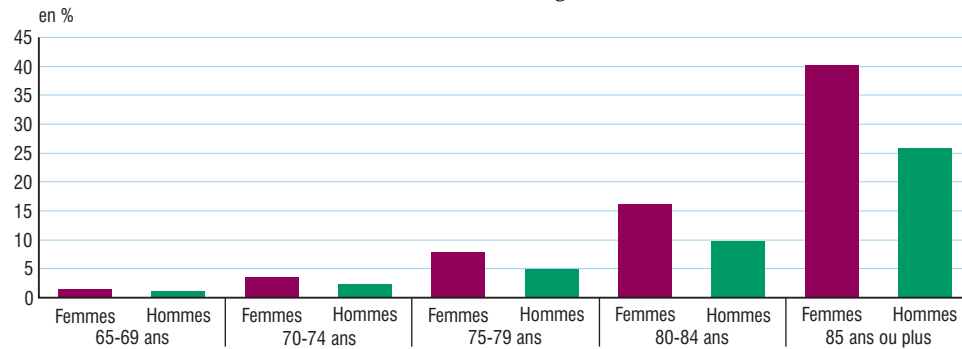
1. Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2013



Champ : France, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

2. Part des bénéficiaires de l'APA selon le sexe et l'âge au 31 décembre 2014



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Lecture : au 31 décembre 2014, 40 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA (à domicile ou en établissement), contre 26 % des hommes de mêmes âges.

Sources : Drees, enquête annuelle sur l'aide sociale 2014 ; Insee, estimations de population.

3. Structure par âge et répartition par degré de dépendance des résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011

en %

	Structure par âge		Répartition par degré de dépendance selon l'âge					
	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes		
			Très dépendants (GIR 1-2)	Dépendants (GIR 3-4)	Autonomes (GIR 5-6)	Très dépendants (GIR 1-2)	Dépendants (GIR 3-4)	Autonomes (GIR 5-6)
Moins de 70 ans	4,2	14,0	37,7	32,3	30,0	33,0	38,2	28,8
70-74 ans	3,9	8,7	41,1	30,6	28,3	36,8	38,1	25,1
75-79 ans	8,6	13,5	45,6	29,8	24,6	43,6	35,7	20,8
80-84 ans	19,1	20,0	48,0	30,4	21,7	46,4	34,2	19,4
85 ans ou plus	64,3	43,7	52,2	31,9	15,9	46,5	35,9	17,6
Ensemble	100,0	100,0	49,8	31,4	18,8	43,4	36,0	20,6

Champ : France.

Lecture : en 2011, 4,2 % des femmes résidant dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées ont moins de 70 ans. Parmi celles-ci, 37,7 % sont très dépendantes, 32,3 % dépendantes et 30,0 % autonomes.

Source : Drees, enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011.